

**École primaire Raymond Fontaine
74160 ARCHAMPS**

**PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE
du 1^{er} trimestre**

Nom de l'école	École primaire Raymond Fontaine 74160 ARCHAMPS
Adresse de l'école	57 route de Blécheins 74160 ARCHAMPS
Date du Conseil : 13 /11/ 2018	
Horaire début : 18h00	Horaire fin : 21 h 00

Participants		
Éducation Nationale	Parents	Mairie
Mme Reine Mmes Delay, Servia, Chassery, Truchet, Kallal, Chappaz, Kasparian, Zatara, Gerber, Delors	titulaires : Mme Lemetteil, M. Blaire, Me Hannecart- Parra, Me Regal, Me Perrière, Me Beauquis -Dill, Suppléants : Me Bonvin, Me Veyrat, Me Ben Othmane, Mr Benbrahim El Andaloussi, Me Hargé	Mr le Maire Xavier PIN Mme Domenjoud, Mme Chopard Mme Arnal (Coordinatrice du périscolaire ATSEM Me Montel
		Autres
		Enfants délégués : Julia CP, Gaspard CE2, Léa CE1, Yanis CE1, Kira CM2

Absents / Excusés		
Éducation Nationale	Parents	Mairie
Mme Bassaget IEN Mmes Navilloz, Gerber, Delors	Me Pihen, Mr Lamoine,	

Ordre du jour
1- Remerciements et Questions des délégués 2- Présentation de l'école 3- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves 4- Vote du règlement intérieur et PPMS 5- information sur les budgets fonctionnement Mairie, OCCE, USEP, SOU des écoles 6- Présentation des projets pour l'année 2018/19 7- Équipement de l'école et Remerciements 8- Questions des parents élus

Compte -rendu

Remerciements et Questions des délégués :

Merci pour le nouveau fonctionnement des toilettes extérieures, ils sont plus propres.

Merci pour le nouveau fonctionnement de la cour à 13h35, on est moins serré et plus en sécurité.

Merci pour avoir une plus grande garderie.

Merci pour l'Agorespace et la nouvelle école.

Les demandes des élèves pour le temps scolaire :

- un planning des jeux de cour par classe

→ sera mis en place lors de la prochaine réunion de délégués

- des ballons pour la cour de maternelle sur le temps d'accueil de 13h35 à 13h45.

- plus de jeux dans la cour : marelle, table de ping-pong, jeu de morpion

→ voir à fabriquer des palets pour la marelle et des pions pour le morpion.

La table de tennis de table est difficile à mettre en place étant donné la taille de la cour.

- changer la musique de la panthère rose

→ M. BenbrahimEl Andaloussi peut s'occuper de changer la musique. Le choix du morceau reste à faire.

- des stores coté cour pour qu'il fasse moins chaud dans l'école et le réfectoire

- faire un affichage pour que les enfants pensent à tirer la chasse d'eau.

→ des dessins vont être faits dans le cadre des activités périscolaires. Possibilité de travailler avec les enseignantes.

Pour le périscolaire :

- Que les enfants qui salissent exprès pendant le repas soient chargés de nettoyer le réfectoire pour sanction.

→ Angélique répond que cela est déjà le cas si nécessaire.

- Plus de jeux pour le temps de récréation du midi

→ Les lundis et vendredis c'est plus facile parce qu'il y a moins d'enfants. Les mardis et jeudis, il est nécessaire de supprimer le foot faute de place.

Pour la Mairie :

- un rangement à patinette

→ La mairie est en train de réfléchir à un système de rangement à mettre sous l'escalier.

- une patère dans les toilettes pour accrocher les manteaux et vérification du savon et du papier car il en manque souvent

→ Attention faire passer le message que les manteaux ne doivent pas traîner par terre dans la cour. Des crochets seront installés aux portes, les conditions de sécurité seront vérifiées avant cela.

Attention à la consommation excessive de savon et de papier. Pour éviter les dégradations, les enfants doivent demander aux adultes avant d'aller aux toilettes. Cela a amélioré la situation ces dernières semaines.

- des balançoires au parc

- un toboggan pour les plus grands au parc

→ De nouveaux jeux sont prévus au parc une fois les travaux de la boulangerie terminés.

- Peut-t-on installer un filet à l'Agor-espace pour faire un tournoi de volley de temps en temps ?

→ La mairie dispose d'un filet de volley. L'organisation pour le prêt du filet par la mairie est à organiser. Pendant les semaines scolaires, le filet sera mis à disposition de l'école.

- Pour la nouvelle école : des panneaux de basket et un terrain de foot plus grand avec des cages pour jouer dans la cour ; un self.

→ Deux cours sont prévues dans la nouvelle école. Les demandes seront rediscutées lorsque les travaux auront avancé.

Les réponses données par le conseil d'école seront transmises rapidement aux classes par les délégués.

Présentation de l'école :

232 élèves

87 en maternelle et 145 en élémentaire

Toutes les enseignantes travaillent à temps complet sauf Madame Zatarra à 50 % qui est complétée par Mme Gerber.

Mme Reine est déchargée de classe à 33 % pour la direction et complétée le vendredi et un lundi sur 3 par Mme Navilloz.

Mme Chassery titulaire remplaçante affectée à l'école effectue le remplacement de Mme Regad est en arrêt maladie longue durée et restera sur le poste toute l'année si Mme Regad ne reprend pas.

Mme Delors est enseignante surnuméraire cette année affectée temporairement sur l'école. Elle travaille en binôme avec les différentes enseignantes selon un emploi du temps hebdomadaire, mais peut être appelée pour effectuer des remplacements dans d'autres écoles.

Toutes les classes de maternelle bénéficient d'une Atsem

2 classes de PS /MS à 26 élèves

1 classe de PS /GS à 27

1 classe de GS/CP à 25 qui bénéficie aussi d'une Atsem et pour laquelle la petite salle de garderie a été transformée en atelier pour les activités des GS.

Les temps d'accueil de la garderie se font ainsi maintenant dans le hall de la maternelle. Cela permet d'accueillir une quarantaine d'enfants dans de bonnes conditions.

1 classe de CP/CE1 à 24 élèves

2 classes de CE1/CE2 à 25 élèves

2 classes de CM1/CM2 à 27 élèves

Le choix de répartition en double niveaux est un choix de nécessité pour avoir des classes moins chargées.

Mesdames Cathy Montel, Marie Bal, Christelle Bussat et Sabrina Guichon, les ATSEM effectuent une rotation sur l'année par période sur les quatre classes maternelles.

Sur l'école, interviennent aussi une psychologue scolaire Mme Lucie Maugier, une maîtresse UP2A (élèves non francophones) ainsi qu'un enseignant du RASED pour les élèves en difficulté.

Mais les postes de RASED étant déficitaires sur notre circonscription, notre école n'est pas prioritaire, elle n'est donc pas intervenue cette période.

Une AVS, Dolorès SEITH- ARDONCEAU intervient auprès de 3 élèves sur toute la semaine. Un élève supplémentaire est notifié et en attente d'une AVS mais le recrutement est difficile et Dolorès travaille déjà à temps complet car elle s'occupe d'un élève au collège le jeudi matin.

L'aide aux élèves en difficulté est mise en œuvre dans chaque classe par les enseignantes.

Cette année : les axes prioritaires de travail sont à la demande du ministère : le langage et les mathématiques. La priorité a donc été mise sur la lecture et la numération pour les Activités Pédagogiques Complémentaires des périodes 1 et 2 et se sont basées sur les évaluations diagnostiques de début d'année faites dans chaque cycle élémentaire (2 et 3) et celle de fin de cycle 1 pour l'entrée en CP.

Pour chaque élève un bilan des besoins est fait par l'enseignante à chaque période et si ce sont des difficultés ponctuelles une participation aux APC est proposée. Les APC ont lieu le mardi et jeudi de 13H00 à 13H35. Les choix des notions travaillées sont faits en fonction des besoins et les élèves sont répartis par groupe de besoins

Pour des difficultés persistantes un PPRE ou un PAP est mis en place et des aménagements pédagogiques sont proposés et présentés aux parents lors de rendez-vous avec l'enseignant / l'équipe pédagogique.

Sur le temps d'accueil de 13h35 à 13h45 , les élèves sont répartis dans les deux cours, car ils étaient trop nombreux dans la cour élémentaire. Cette organisation permet d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions de sécurité.

Les autres temps de récréation sont échelonnés par cycle.

Résultat des élections :

La majorité des votes a été fait par correspondance.

Le taux de participation a été de 34,5 %.

Un certain nombre de bulletins sont nuls car des personnes ont voulu voter pour un candidat pas pour une liste sûrement du fait qu'il n'y a qu'une seule liste.

Faire une information plus détaillée pour l'an prochain. Les candidatures ont été réparties lors de la réunion préparatoire aux élections : 9 titulaires et 5 suppléants.

La directrice remercie les parents qui s'investissent dans la vie de l'école.

Règlement intérieur :

Pas de modification principale cette année.

Le règlement est voté à l'unanimité.

PPMS :

Deux exercices PPMS ont eu lieu sur demande du DASEN : intrusion et risque majeur.

Ils se sont bien déroulés mais ont permis de constater que le système d'alerte par Talkie-walkie n'est pas adapté comme l'avait déjà indiqué les exercices précédents, il faut trouver une autre solution. Par ailleurs une troisième caisse de matériel PPMS risque majeur a été demandée pour l'algéco.

Informations sur les différents budgets :

Une dotation de 60 euros par élève est donnée chaque année par la mairie. L'équipe enseignante en remercie la mairie. Cela permet d'acheter les fournitures scolaires : cahiers, manuels, papier, tout le consommable.

La mairie prend à sa charge tous les transports en car.

Pour les sorties et les coûts liés à des projets nécessitant un intervenant extérieur, l'école bénéficie de deux autres budgets :

La coopérative scolaire « les petites souris » et le SOU des écoles.

L'équipe enseignante remercie les parents pour leurs dons à la coopérative et les membres du SOU pour leur investissement dans les actions qui permettent de récolter des fonds.

Bilan de la coopérative OCCE, ne peut financer que des projets coopératifs de classe ou d'école.

Au 1^{er} septembre 2018, il y avait 5456.76 € sur le compte des petites souris.

Ceci s'explique par le fait que :

- il y a toujours eu une réserve d'argent sur ce compte
- les photos et le marché de Noël ont rapporté beaucoup d'argent .
- les dépenses pour la fresque ont été moins importantes que prévues.

Entrées 17 156.44€		Sorties 19 473.83€	
Photos	4 423.50	photos	2 933.00
Participation libre des familles	2 962.00	Adhésion OCCE et USEP et cinéma	1352.90
Marché de Noël	1 233.64		
subventions	5930.00		
		Achats divers	2 499.94
		Projet opéra	3486.00
		Projet fresque	4 500.00
		Sorties diverses	2 071.90
		Matériel pour la fresque	1 070.80
		Matériel kermesse	456.81

Il faut savoir que tout ne passe pas par le compte des « petites souris », la mairie et le sou des écoles paient des factures directement (notamment le ski et d'autres sorties).

Pour l'année 2018/2019, il a été décidé que :

- « Les petites souris » paieraient les entrées « école et cinéma »
- la parution du journal 640 euros
- 3 000€ seront pris pour le projet avec le conteur

Répartition du budget du SOU : environ 1000 euros par classe (abonnements ou achat de livres pour les projets, sorties , intervenants)

Une dotation supplémentaire est donnée chaque année par la mairie et le SOU pour financer la classe ski de fond pour les Cycles 3. Tous les élèves de l'école profiteront de projets en cycle 3.

Présentation des projets 2018/19 :

Tous les projets d'école et de classe mettent œuvre les différents axes du projet d'école rédigé pour trois ans et qui définit les objectifs de travail propre à l'établissement dans le cadre des programmes de l'éducation nationale et de l'acquisition par tous les élèves du socle commun de compétences qui doivent être obligatoirement maîtrisées en fin de scolarité obligatoire. Il s'appuie sur la réalité des besoins et la spécificité du terrain.

Les trois cycles de la scolarité obligatoire : Rappel

A la rentrée prochaine le Cycle 1 rentrera dans la scolarité obligatoire et il va donc nous falloir anticiper les conséquences possibles de l'obligation d'assiduité en PS (nombre d'élèves, temps de sieste , cantine).

Les projets :

Communs aux trois cycles

La commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 : parcours éducatif du citoyen

L'équipe remercie la Mairie.

Remerciements de la part de la mairie et des parents pour l'investissement de l'équipe et celui des élèves.

Le projet Contes : axe prioritaire 2018 du langage oral et écrit : amener les élèves à oser parler devant les autres et à améliorer la production écrite

Un conteur professionnel Philippe Campiche va accompagner l'équipe et les élèves à travers la découverte du métier de conteur à travers l'apprentissage de la production orale et écrite dès la deuxième période.

Il viendra conter dans chaque classe suivant le thème défini et aidera les élèves en partenariat avec l'enseignante à améliorer les productions personnelles .

La finalité du projet est différentes suivant les classes et la capacité des élèves : appropriation d'un répertoire commun, production orale en réinvestissement de méthodologie de conteur, création de conte (travail sur les structures, types de contes)

Budget total : 5000 euros dont 3000 euros coopérative scolaire et 2000 euros du SOU.

Le journal de l'école :

Parution : 3 fois dans l'année. Articles rédigés par les élèves. Impression par Imprimerie Villières à Neydens coût 320 euros par parution (= 1 exemplaire par famille financé par la coopérative scolaire).

1^{er} numéro paraîtra avant les vacances de Noël.

Visite prévue pour les plus grands de l'imprimerie.

USEP

Participer à des rencontres, prêt de matériel, affiliation 747 euros payés par la coopérative scolaire les petites souris.

Semaine nature : randonnée et découverte du milieu montagnard. Une rando au Semnoz faite en automne + 2 autres prévues au Glières

GS CP CP CE1

CM1-CM2 : projet au Fil du Rhône

cycle 1 : Verdurette activités d'orientation sur le site des Dronières.

Jeux coopératifs avec toiles de parachute :

formation proposée par l'organisme OCCE gratuite

Projets par cycles et classes :

Cycle 1

Nuit de Noël : spectacle de Noël (marionnettes et magie) mardi 18 décembre.

Théâtre de marionnettes à Ferney Voltaire (400 euros) sur un conte.

Rencontre USEP le 10 mai à Vulbens autour de la danse traditionnelle

Cycle 2

Piscine : 8 séances tous les jeudis matins à partir du 29 novembre pour les élèves de GS au CE1 + ce2 non nageurs. Merci aux parents pour les nombreuses inscriptions pour l'encadrement de ces sorties. Cela permet d'organiser facilement des rotations.

Décloisonnements pour les CE2 : ateliers autour des circuits électriques avec un père d'élève et sport.

CE1/CE2 : sortie à la maison du Salève : promenade nature découverte flore du milieu de vie + ateliers activités sur l'arbre et ses fruits en automne =270 euros pour les 2 classes + 120 euros pour le car

Arteppes : 3 expositions dans l'année pour les classes de GS/CP et CP/CE1. 200 euros par classe + Car.

Ecole et cinéma : projet suivi pour la quatrième année à raison d'une séance par trimestre. Pour le 1^{er} trimestre :

La boîte à malices pour les élèves de cycle 1

Azur et Asmar pour les Cp/ce1 et GS/CP

Adama pour les CE1/CE2 et CM1/CM2

Mr Pin indique l'arrivée d'un nouveau directeur au Pathé cinéma. Celui-ci souhaiterait travailler avec les écoles et développer du cinéma d'art et d'essai.

Cycle 3

Ski de fond pour les CM1-CM2 : 3 jours en janvier (14, 15 et 17 janvier) aux Brasses. Le budget total s'élève à 3375 euros.

Équipement de l'école :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'achat des enceintes et l'achat de 16 chaises supplémentaires de taille GS/CP ainsi que la possibilité de d'acheter trois jouets roulants supplémentaires sur le budget fonctionnement pédagogique.

La directrice remercie la mairie pour le nouvel ordinateur dédié à la direction. L'ancien ayant montré de graves signes de faiblesse l'an dernier.

Quel système pour remplacer les talkie-walkies du PPMS Alerte intrusion ? Système développé par Mr Kasparian à l'étude.

Proposition et Questions des parents :

Les parents élus proposent de transmettre leur coordonnées ainsi qu'un trombinoscope et de créer une adresse e-mail dédiée pour recueillir les questions et demandes des parents.

Questions sur le fonctionnement pédagogique :

Les répartitions de classe relèvent du conseil des maîtres qui s'attache à proposer au élèves la meilleure configuration pédagogique possible en adéquation entre le nombre d'enseignant et le nombre d'élèves par classe d'âge.

Mme Regad est en arrêt maladie longue durée et Mme Chassery la remplacera cette année si elle ne reprend pas .

Chaînes téléphoniques :

Il est possible de mettre des chaînes téléphoniques en place dans les classes de maternelle.

Mais dans les classes élémentaires cela peut poser des problèmes de sécurité et l'école étant obligatoire en élémentaire, les enseignants ont obligation d'accueillir les élèves.

Les enseignantes ont demandé les adresses e-mail aux parents et peuvent communiquer en cas de besoin rapidement avec les familles qui les ont transmises.

Calendrier des dates importantes :

Les dates de sorties , spectacles, manifestation ne sont pas connues en début d'année mais l'équipe s'attachera à les communiquer dès que possible dans le cahier de liaison. Pas de mise en ligne pour raison de protection de la communauté scolaire .

Les enseignantes utiliseront le libellé : « C'est grâce à votre participation en tant qu'accompagnateur que l'activité pourra avoir lieu ».

Espaces /installations

Accueil sur le temps de midi en nette augmentation, notamment le mardi et le jeudi : est-ce que cela pose des problèmes de sécurité dans la cour?

→ Une personne supplémentaire s'occupe des enfants pendant la pause méridienne.

Comment se fera l'an prochain l'accueil des petites sections sur le temps de sieste et cantine étant donné l'augmentation prévisible des effectifs liée à l'école obligatoire dès 3 ans .

→ La salle de motricité sera probablement utilisée pour la sieste. Cependant cela pose problème pour l'accès de la salle de motricité pour les classes de l'élémentaire. Pourra-t-on avoir accès certains après-midi à la salle des fêtes ?

Comment peut-on anticiper les problèmes de climatisation pour le printemps prochain ?

Pour le prochain conseil d'école, des solutions doivent être étudiées pour avancer sur ces sujets récurrents.

Cantine :

Remerciements à toute l'équipe : retour très positifs des enfants et parents sur l'organisation.

Demande d'une solution alternative au justificatif médical en cas d'absence pour maladie de la cantine :

→ Mr Pin indique que ce sujet va être retravaillé en mairie pour trouver une solution qui permette d'éviter les abus tout en supprimant la nécessité de présenter un justificatif médical.

Mairie :

Comment peut -on intervenir pour sécuriser les fils électriques défectueux à proximité de l'école ?

Est-il possible de tailler les haies route de Pujin qui empêche de pouvoir utiliser le trottoir ?

→ Ces points sont notés par la mairie qui fera le nécessaire.

Flexibilité d'ouverture des portes le matin à 8h30 :

La directrice rappelle que toutes les enseignantes sont mobilisées dans les classes, sauf le vendredi où la directrice est déchargée . Les apprentissages ne peuvent pâtir des retards.

Les personnes arrivant une fois que les élèves sont entrés en classe devront attendre la récréation de 10H10 pour entrer dans l'école.

Les enseignantes prenant déjà sur elles d'ouvrir en cas de rendez-vous pour les professionnels de santé ou de rééducation.

Les répartitions de classe relèvent du conseil des maîtres qui s'attache à proposer au élèves la meilleure configuration pédagogique possible en adéquation entre le nombre d'enseignant et le nombre d'élèves par classe d'âge.

Remerciements :

Au SOU et aux parents qui se sont investis pour renouveler le bureau.

Aux enseignantes pour les premières sorties et projets de l'année scolaire

A la mairie pour la prise en charge des frais d'autocars.

le secrétaire de séance

Mme Kasparian

La directrice Mme Reine